

Politique

# Le « profond malaise » des élus de l'opposition

Publié en début de semaine, le baromètre national de la démocratie locale suggère que la crise démocratique en cours pourrait trouver, en partie, son explication à l'échelle des communes. De nombreux élus d'opposition y témoignent d'un manque profond de considération favorisé par un système incompatible avec le développement d'une culture du compromis.

PAULINE MAREIX  
pauline.mareix@centrefrance.com

**P**our l'expliquer, rien de mieux, affirme cette élue du Cantal, qu'une métaphore : « C'est comme si on voyageait dans une voiture dont on n'a pas les clés. Ce n'est pas nous qui avons le volant ni qui indiquons les directions à suivre. Nous ne sommes que des passagers qui peuvent dire, de temps en temps, que, nous, on serait allés tout droit. »

Siéger dans l'opposition, au sein d'un conseil municipal, peut s'avérer aussi frustrant que violent. C'est ce que montre le baromètre national de la démocratie locale publié lundi, et qui pointe, à quelques semaines des élections municipales, un profond « malaise démocratique ».

« J'avais pourtant une vision plutôt positive de la gouvernance des communes. Mais quand on est élu, on déchantait rapidement », confie Yvon Rosconval, élu depuis 2020 à Triel-sur-Seine (Yvelines) et l'un des initiateurs de l'enquête. Cet ancien de chez EDF voulait « donner la parole à ceux qui ne l'ont quasiment jamais, ceux qui sont censés incarner un contre-pouvoir ». Ainsi 900 élus d'opposition issus de 700 communes du territoire ont-ils répondu à une enquête en ligne, puis 500 ont participé à des entretiens téléphoniques lors desquels 99 % d'entre eux ont « décrit des pratiques éloignées d'un modèle démocratique abouti ». Pour Yvon Rosconval, être élu de l'opposition, c'est, « un peu comme à l'Assemblée nationale, contrôler l'action de l'équipe majoritaire, être force de proposition et de projets... Cela pourrait être très intéressant mais ça ne l'est pas dans la configuration actuelle car nous n'avons pas les moyens d'action qui devraient être les nôtres ». Selon le baromètre, seuls 48 %

des élus répondants déclarent disposer d'un local - une obligation légale dans les communes de plus de 3.500 habitants - et, parmi eux, 69 % jugent ce local mal équipé. « Et puis, poursuit Yvon Rosconval, les membres de l'opposition financent eux-mêmes leur mandat, avec une estimation de 350 € par an et 3,5 jours par mois, en moyenne, consacrés à cet exercice car nous ne disposons pas de l'aide des services. Et, pour jouer pleinement notre rôle, nous devons véritablement travailler les sujets en profondeur. » Or, pointe également le baromètre, 70 % des répondants jugent le délai de transmission des documents insuffisant « pour permettre une bonne préparation de l'instance délibérante ». « Cela rentre dans les clous, ils ne sont pas dans l'illégalité dans le fond. Mais quand on reçoit un PLU de 1.000 pages et qu'on a cinq jours pour l'étudier... Et c'est pareil pour les budgets. Si on voulait travailler en bonne intelligence, on nous les donnerait avant », souffle une élue d'Eure-et-Loir, arrivée en cours de mandat, à la faveur d'une démission. Pourtant, poursuit-elle, « on a des propositions qui sont loin d'être idiotes, des projets pour la ville et ses habitants qui valent le coup ! Mais le maire se dit "C'est moi le patron et c'est moi qui décide". C'est ultra-démotivant. » Selon le baromètre, 89 % des répondants estiment que leurs propositions ne sont pas écoutées par la ou le maire. Et seulement 6 % se sont vus confier une mission par l'édile. Ces maires qui se replient sur leur majorité, l'élue du Cantal l'explique ainsi : « Ils sont les gagnants et nous sommes les perdants, tout simplement. »

L'enquête pointe également les violences que subissent les élus minoritaires : 31 % des répondants font état d'insultes, 41 % de propos diffamatoires, 11 % de discriminations, 17 % de harcèlement moral. « Dans mon groupe, on a été plusieurs à être victimes de dénon-

ciations calomnieuses par des faux comptes sur les réseaux sociaux. J'ai demandé à prendre la parole en conseil municipal pour dire "Stop, je suis élue comme les autres" mais on m'a répondu que ce n'était pas très utile, qu'il valait mieux intervenir pendant les questions, en fin de séance. Et quand j'ai demandé au maire de faire quelque chose il m'a répondu qu'il n'avait pas que ça à faire », relate l'élue d'Eure-et-Loir, qui se dit, en outre, victime de sexisme : « On est sans cesse rabroués. Si, en plus, on est une femme, je ne vous dis pas... Ils s'amusent à nous faire passer pour des hystériques. » Quelque 75 % des Premiers ministres ont exercé un mandat de maire avant d'accéder à Matignon, comme le rappelle Yvon Rosconval, « et cela montre que la commune est un incubateur permettant de former les futurs responsables à des échelons plus élevés. Or, on ne les forme pas à la culture démocratique. Au niveau national, on

nous sert le même discours sur la nécessité de développer une culture du compromis. Mais si on veut le faire au plus haut niveau, il faut déjà qu'on ait appris à le faire au niveau local ». Parmi les causes de la « crise démocratique » évoquée par le baromètre, la prime majoritaire - adoptée avec les lois Defferre en 1982 et étendue aux communes de moins de 1.000 habitants à partir de mars prochain - qui permet à la liste arrivée en tête de récupérer d'office 50 % des sièges du conseil municipal + 1, l'autre moitié étant distribuée à la proportionnelle entre toutes les listes y compris celle arrivée en tête. « En moyenne, donc, 80 % des sièges reviennent à la majorité malgré un écart de voix très faible, analyse Yvon Rosconval. Le problème, ce ne sont pas les élus de la majorité mais bien le système qui empêche le fonctionnement démocratique. Ce baromètre, ce n'est pas un plaidoyer pour l'opposition mais pour le pluralisme et la démocratie. » ●



Selon le baromètre, 89 % des répondants estiment que leurs propositions ne sont pas écoutées.  
PHOTO D'ILLUSTRATION PIERRICK DELOBELLE